

## Inauguration dans la circonscription de Prévost

# Le nouveau GMF Clinique Médicale Mères et Monde

Salle de presse - **HUOTCO Immobilier a procédé à l'inauguration de leur plus récent complexe médical à Prévost le vendredi 29 novembre dernier, en compagnie de plusieurs partenaires et invités.**

Le nouvel édifice de trois étages (situé au sud du CANAC) propose plus de 25 000 pieds carrés de locaux modernes dédiés au domaine médical. Le complexe accueille à ce jour le nouveau GMF Clinique Médicale Mères et Monde, ainsi que la pharmacie Familiprix – Sophie Châtillon, la clinique de physiothérapie PhysioExtra, le centre d'entraînement pour femmes pré- et post-natal

Bougeotte et Placotine, la clinique de psychologie Priorité Psycho et très prochainement la clinique de soins du sommeil Apnée Santé.

### Le complexe affiche complet

Avec l'ajout de ce dernier locataire, le complexe sera dorénavant complètement loué, et ce, après seulement quelques mois d'opération. La demande était, et reste encore à ce jour bel et bien réelle dans les

Laurentides, et le groupe de médecins partenaires composé de D<sup>r</sup> Simon-Pierre Landry, D<sup>r</sup> Charles-Matthieu Grégoire, D<sup>r</sup> Geneviève Payeur, D<sup>r</sup> Ariane Bourassa et D<sup>r</sup> Geneviève Lavoie a su voir juste avec la création de la nouvelle clinique de médecine familiale.

« Nous ne croyions pas se rendre ici aujourd'hui aussi rapidement lorsque nous avons débuté nos premières ren-



Mathieu Huot (Huotco Immobilier); Paul Germain, maire de Prévost; D<sup>r</sup> Charles-Matthieu Grégoire, D<sup>r</sup> Geneviève Payeur, D<sup>r</sup> Geneviève Lavoie, D<sup>r</sup> Ariane Bourassa, D<sup>r</sup> Simon-Pierre Landry; Rachel Des Lauriers (Huotco Immobilier); Rhéal Éloi Fortin, député de Rivière-du-Nord; Sonia Bélanger, députée de Prévost et ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé; et Julie Delaney, PDG du CISSS des Laurentides.

contres dans un petit café!», mentionne D<sup>r</sup> Simon-Pierre Landry.

« Je trouve extrêmement méritoire cette initiative et je tiens à souligner que vous êtes la 25<sup>e</sup> GMF pour notre territoire mais vous êtes surtout la première GMF-A, "A" étant pour accès, et c'est une très grande fierté. » - Julie Delaney, PDG du CISSS des Laurentides.

« Dans la circonscription de Prévost qui compte six municipalités, il n'y avait pas de GMF en mesure de donner des services sur plusieurs heures dans une même semaine. Ce sont tous les citoyens de la ville et avoisinants qui pourront en bénéficier. » - Sonia Bélanger, députée de Prévost et ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé.

## PIEDMONT



Emilie Corbeil emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

### Séance ordinaire du 2 décembre 2024

Le maire ouvre la séance en annonçant la Guignolée annuelle, qui aura lieu le 14 décembre, entre 8 h et 16 h. Il invite également les citoyens à déposer des denrées à l'Hôtel de Ville en tout temps pendant les heures ouvrables.

- Le Noël des enfants aura lieu le 15 décembre aux glissades des Pays-d'en-Haut.
- Le budget sera adopté le 16 décembre prochain lors d'une séance spéciale.
- Les inscriptions aux loisirs sont commencées pour l'hiver et se dérouleront du 2 au 16 décembre.

### Nouvelle école primaire de Saint-Sauveur

Les élus ont participé à la consultation menée par le Centre des Services scolaires (CSS) des Laurentides dans le dossier de la nouvelle école à Saint-

Sauveur. Les enfants de Saint-Sauveur iront tous à la nouvelle école, mais deux scénarios sont possibles après le réaménagement des aires de desserte pour les enfants de Piedmont: soit ils restent dans les écoles actuelles, soit ils sont transférés dans le nouvel établissement qui se trouve, il est nécessaire de le préciser, à seulement quelques mètres de la frontière avec Piedmont. Les parents de Piedmont étant à l'unanimité en faveur d'envoyer les enfants dans la nouvelle école, le maire est confiant de voir les enfants de Piedmont fréquenter la nouvelle école. Il précise qu'il ne s'agit pas d'un désaveu des écoles de Saint-Sauveur, qui sont de très bonnes écoles.

La décision finale du CSS prise le 11 décembre est que les enfants de Piedmont iront à la nouvelle école.

### Nouveau rôle d'évaluation

Les résultats du nouveau rôle d'évaluation sont désormais disponibles sur le site internet de la Municipalité. L'augmentation moyenne de la valeur des propriétés est de 54 %. Le maire tient à rassurer les citoyens: « cela ne veut en rien dire que les taxes augmenteront d'autant, puisque les taux seront revus à la baisse ». Il précise qu'en raison des règles d'évaluation, l'augmentation des taxes municipales ne sera pas équivalente pour tous.

La firme Évimbec tiendra une séance d'informations à l'hôtel de Ville le 22 janvier 2025, à 18 h 30, pour expliquer aux citoyens le processus d'évaluation foncière. Les évaluations peuvent être contestées avant le 30 avril 2025.

Une citoyenne a demandé s'il n'aurait pas été plus sage de reporter le rôle d'évaluation, puisqu'il est permis aux petites Municipalités de procéder à cet exercice tous les six ans plutôt que tous les trois ans. Elle précise que l'augmentation de la valeur foncière globale risque d'augmenter fortement la quote-part à payer par la Municipalité à la MRC. Le maire a spécifié que les Municipalités qui ont attendu

pour produire le rôle d'évaluation l'ont regretté, car cela causait une augmentation plus forte des propriétés.

**Absence de la directrice générale**  
Caroline Aubertin, directrice générale et greffière-trésorière, sera absente pour une durée indéterminée. Cathy Durocher a été nommée au poste pour assurer le remplacement.

### Règlements

Des problèmes techniques liés à la diffusion de la séance ont une nouvelle fois rendu cette partie de la rencontre inaudible. Nous nous en excusons.

### Point d'information des conseillers

Le conseiller Richard Valois s'est exprimé au sujet du dépliant qui circule sur le territoire, présentant une candidate aux élections et un mot du maire. Ce dernier déplore que le maire tente de maintenir le climat malsain qui règne au sein du Conseil. Il indique qu'en créant le comité consultatif d'orientation (CCO) qu'on l'exclut ainsi que lui et Bernard Bouclin demeurent exclus des rencontres et des décisions critiques qui sont prises par le Conseil, étant simplement invités à s'opposer aux décisions qui sont prises lorsqu'elles ne leur conviennent pas.

Il explique également qu'une lettre du bureau de la ministre Sonia Bélanger à l'intention des élus a été envoyée au Conseil et que cette lettre mentionne clairement que le projet de résidence privée pour aînés (RPA) qui a été soumis par un promoteur à la Municipalité ne répond pas aux critères du ministère pour une telle appellation et qu'aucune certification ne serait émise en ce sens.

### Questions du public

La sécurité sur le site des anciennes cascades d'eau préoccupe toujours, vu la vétusté de maints équipements abandonnés sur place. Le maire annonce que l'Urbanisme a été constater les dangers sur place et que des actions seraient prises très prochainement.

Le calendrier pour la collecte sélective n'a pas été distribué des suites de la grève des postes. Les calendriers sont disponibles à l'hôtel de Ville et ils seront envoyés par la poste aussitôt la grève terminée.

Un citoyen demande si les places de la nouvelle garderie installée dans

l'ancien bureau de poste sont disponibles pour tous les citoyens de Piedmont. Le maire répond que non, puisque les places sont réservées en priorité aux enfants du personnel de la Municipalité et de la MRC, qui a aussi participé financièrement au projet. Il s'agit d'une mesure d'attraction et de rétention du personnel, dans un contexte de pénurie. Le citoyen demande le détail des coûts. Le maire mentionne qu'il veillera à les fournir prochainement, mais qu'ils sont négligeables.

Une citoyenne demande à quelle étape en est rendu le PPCMOI pour le projet sis sur le site de l'ancien Motel de la Rivière. Le maire répond que des avis juridiques ont été commandés et que le projet reviendra assurément sur la table du Conseil avant qu'il n'y ait un quelconque développement. Il est convenu que le terrain est sis, en partie, en zone inondable.

Un citoyen mentionne que le projet de résidence privée pour aînés (RPA) aurait été remplacé par un projet de bloc-appartements incluant un mur de son. Le maire explique que des poursuites judiciaires ont été déposées par le promoteur et qu'il lui est ainsi impossible de commenter. Il mentionne que rien ne sera fait qui ne saurait revenir à la table du Conseil au préalable. Le conseiller Bernard Bouclin précise qu'il ne s'agit pas d'une RPA et que le projet ne répond pas aux critères d'une RPA.

À la suite de la dérivation artificielle d'un ruisseau, le terrain d'un citoyen sur le chemin des Neiges a été frappé d'une interdiction de tonte sur une bande de 10 mètres. Y perdant une grande partie de son terrain, il a continué la tonte et reçu un constat d'infraction de 500 \$. Le maire indique qu'il posera des questions au personnel à ce sujet.

Un citoyen demande à ce que des voies cyclables soient aménagées des deux côtés du chemin Avila, entre le chemin Sainte-Anne et la ville de Saint-Sauveur. Le maire répond que le plan de mobilité active prévoit effectivement un aménagement pour les piétons et les cyclistes à cet endroit.

Un citoyen s'inquiète de la vitesse excessive dans la pente sur le chemin des Frènes. Le maire indique que les mesures pouvant être mises de l'avant seront évaluées.

## Élection partielle à Piedmont

# Pierre Gingras élu conseiller avec une majorité de 59,44 %

Louise Guertin - **Les citoyens de Piedmont ont élu Pierre Gingras au poste de conseiller lors de l'élection partielle du 8 décembre avec 403 votes sur un total de 678.**

En juin 2022, lors d'une élection partielle, 37% de la population avait élu le maire Nadon et ses trois conseillers. Le maire a obtenu 728 votes ou 64% du suffrage. En décembre 2024, c'est 19,06% des électeurs qui se sont prononcés.

Le maire Nadon a signé une lettre pour soutenir la candidature de Geneviève Diorio, distribuée au porte-à-porte. Dans sa lettre, il dénonce le climat toxique au Conseil et accuse l'opposition d'en être la cause. Lors de la séance ordinaire du 2 décembre, le conseiller Richard Valois a réfuté ces accusations, en précisant: « lorsque nous questionnons trop au goût du maire,

on nous répond: vous n'avez qu'à voter contre. »

À la question, pourquoi s'est-il présenté avec Bernard Bouclin et Richard Valois, Pierre Gingras répond: « Nous partageons les mêmes valeurs et une même vision des services à rendre à la population. Un conseil municipal doit servir les intérêts des citoyens; ça implique de partager l'information et des discussions entre tous les élus. » Il a été assermenté le 17 décembre.

Pour Bernard Bouclin, le résultat confirme les commentaires entendus lors du porte-à-porte: « Les citoyens nous ont répété qu'ils apprécient notre travail. Le maire et son équipe sont trop souvent demeurés sourds

face aux inquiétudes des citoyens. » Il cite plusieurs projets qui inquiètent les citoyens. Un exemple: « On nous a présenté quatre fois le même projet de RPA qui n'en est pas une pour densifier davantage. On vient de recevoir copie d'une lettre du bureau de la ministre Sonia Bélanger qui confirme que le projet « ne répondait pas à la définition d'une RPA ».

Les thèmes pour l'élection de Pierre Gingras sont « dialogue et rigueur ». Bernard Bouclin indique que c'est le mot d'ordre de l'équipe pour 2025, il ajoute: « Pour l'élaboration du budget 2025, Richard Valois et moi avons été exclus des discussions. On nous a présenté un budget bouclé le 9 décembre. Nos questions ont été reçues avec le commentaire « c'est trop tard pour changer quoi que ce soit. »